



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

obligation alimentaire

Question écrite n° 73639

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée des aînés sur les difficultés rencontrées par de nombreuses familles prises dans les contraintes financières, entre la participation à apporter à assurer la pension de retraite des aînés, d'une part, - lorsque les frais d'hébergement en maison de retraite dépassent largement le montant de la pension perçue - et, d'autre part, les compléments à donner pour le financement des études des enfants qui n'ont pas encore terminé leur cycle d'études, ce qui est un cas encore assez fréquent. Il lui demande comment faire face à cette double obligation.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73639

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Aînés

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mars 2010, page 2525

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)